

LA LAPALUTIENNE

« Course Colorée »

10 juillet 2021

PROTOCOLE SANITAIRE

Chaque participant reconnaît avoir pris connaissance et accepte ce protocole au moment où il se présente au départ de l'épreuve.

- Port du masque chirurgical, ou avec un niveau de filtration supérieur à 90 %, obligatoire en tout point du site, sauf durant l'épreuve,
- Les masques à usage unique devront être jetés par les participants dans des conteneurs poubelles prévus,
- Bornes de désinfection des mains et mise à disposition de gel hydroalcoolique à l'entrée et à la sortie des espaces,
- Respect de la distanciation physique d'au moins 2 mètres (hors pratique sportive) lorsque le port du masque n'est pas possible. Une distanciation physique d'au moins un mètre (hors pratique sportive) doit être respectée en tout lieu et en toute circonstance. Selon les possibilités spatiales et organisationnelles, cette distance peut être augmentée,
- Affichage des mesures barrières sur les zones d'activité,
- Organisation des flux entrées/sorties,
- Des prestations renforcées de nettoyage du matériel. L'ensemble des mesures sanitaires du site sont appliquées pendant l'événement mais également pendant les phases de montage/démontage,
- Chaque entreprise intervenant sur site devra remettre à l'organisateur, le protocole Covid-19 spécifique à sa profession,
- Diffusion à tous les participants le protocole sanitaire Covid-19 et le règlement de la compétition,
- Mise en place d'un registre : l'organisateur renseignera la date et l'heure d'arrivée de chacun afin de pouvoir identifier ceux concernés par une enquête sanitaire et déterminer le point de départ de la conservation des fiches (14 jours),
- Inscription en amont des participants dans une limite imposée (300 personnes)
- Adaptation du site retenu avec mise en place d'un parcours de circulation à sens unique. Lorsque cela est possible, une entrée distincte de la sortie doit être organisée,
- Installation des bénévoles à des postes de travail séparés et port du masque,
- Mise en place de bénévoles responsables du flux régulier des participants,
- Les ravitaillements devront avoir lieu à l'extérieur dans des zones prévues à cet effet,
- Limiter le nombre de ravitaillement en respectant la cohérence avec l'épreuve et le nombre de participants,
- Les concurrents doivent respecter une distanciation physique de 1 m lorsque cela est possible,

- Il est fortement recommandé de ne pas cracher au sol et d'utiliser un mouchoir en papier à usage unique à conserver sur soi jusqu'à l'arrivée puis à jeter dans les containers prévus à cet effet,
- L'application de la règle de droit commun s'applique pour les spectateurs sur le parcours. Le regroupement de 10 personnes du 19 mai au 29 juin puis la règle qui sera décidée à partir du 30 juin,
- Prévoir une zone d'arrivée longue afin de permettre un plus grand espacement des individus.
- En cas de suspicion de COVID-19 les participants seront immédiatement dirigés vers le centre de dépistage le plus proche,
- Pas de soins de récupération, excepté pour des problèmes de santé urgent.
- Respect des règles définies pour les Hôtels-Cafés-Restaurants concernant la consommation de nourriture et boisson,
- Maintenir une cellule de veille Covid-19 durant 14 jours à la suite de l'événement afin d'effectuer le suivi d'une éventuelle contagion et informer les éventuels cas contacts.

